Procès-verbal du Conseil Consultatif de Quartier

CENTRE VILLE-BARBUSSE-BASSES BAUVES

Vendredi 29 mars 2019

Salle Saint Saëns

Membres CCQ :
Luswanga ALUNGA / P
Roberte BOULLETIER / P
Annick CLEMENT / P
André DEREAC / P
Kubiena LUZOLO / A
Teck LUZOLO / A
Gochie NZABA LUZOLO / A
Monique Sophia POLIXENE / A
Nowa SANTU / P
Germaine SORBE / A

Elus:
Daniel LOTAUT / P
Mohammed AYARI / P

Administration :
Sébastien DENYS-LAHOREAU, Directeur des Infrastructures (DGST) / P
Sébastien DORON, Directeur de Cabinet de M. le Maire (Cabinet du Maire) / P
Carole HELLEC, Directrice du Développement, de l'Aménagement et de l'Habitat (DDAH) / P
Franck ROULLIER, Chef de service de la Police Municipale (Cabinet du Maire) / P
Karine SARIKAS, Chargée de la Démocratie de Proximité & des Relations Publiques (Cabinet du Maire) / p
Eric VANNIER, Responsable de la Gestion Urbaine de Proximité (DGST) / P

Invités :
Immobilière 3F : Driss EL KOUCHE, Responsable Habitat

Légende :
A / Absent
E / Excusé
P / Présent

DGST : Direction Générale des Services Techniques.
GUP : Gestion Urbaine de Proximité
DDAH : Direction du Développement, de l'Aménagement et de l'Habitat.

Ouverture du Conseil Consultatif de Quartier

1. Présentation générale du Conseil Consultatif de Quartier

Une présentation générale sur la démocratie de proximité a été faite aux Conseillers Consultatifs de Quartier :

- Rappel des différentes initiatives existant à Garges en plus des Conseils Consultatifs de Quartier (C.C.Q.) : Assemblées Consultatives de Quartier (A.C.Q.), diagnostics en marchant, boîte à idées, la Fourmi et le service Allô Travaux.
- Rappel de l'engagement des C.C.Q. : les Gargeois ont été tirés au sort pour un mandat de 2 ans. Une rencontre par quartier est prévue par trimestre, à l'occasion de laquelle élus du quartier, services de la Ville, Police Municipale et bailleurs sociaux se retrouvent pour échanger sur l'actualité du quartier.
- Les C.C.Q. sont donc les représentants de leur quartier auprès de leurs voisins.

2. Présentation des grands projets de la Ville

- **Présentation du PLU :**

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de planification au niveau communal. Il permet d'établir un projet global d'urbanisme et d'aménagement. Il fixe les règles applicables lors de l'instruction des permis de construire sur l'ensemble de la commune.

La municipalité souhaite enrichir le PLU actuel au regard de sa volonté de tout mettre en œuvre pour permettre la poursuite de la réalisation du projet de renouvellement urbain NPNRU de la Dame Blanche et de la prise en compte de l'engagement d'une démarche ÉcoQuartier.

- **Présentation de Garges Paysage** :

Garges Paysage est une opération sur les espaces verts et les vestiges bâtis. Cela représente :

- Un parc urbain et familial :

Une équipe pour la programmation des espaces extérieurs,
Une équipe de maîtrise d'œuvre qui a dessiné un projet pour le secteur du Fort de Stains et de la coulée verte nord,
Des écologues projets : un projet écologique (faune-flore, climat, eau pluviale, sonore).

- Une programmation du patrimoine bâti historique :

Une équipe recrutée pour affiner la programmation des bâtiments du Fort, en lien avec le projet d'aménagement.

- **Présentation des travaux du parvis de l'Hôtel de Ville et de sa façade** :

La requalification du parvis de l'Hôtel de Ville a été lancée pour :

- Redynamiser le cœur de Ville,
- Sécuriser l'espace urbain,
- Valoriser les espaces verts de la Ville,
- Rendre le parvis accessible à tous.

La requalification passe par le choix d'un nouveau mobilier urbain naturel, d'un sol plus sécurisant, d'un meilleur éclairage en LED, de nouvelles plantations adaptées, d'une fontaine sèche.

La rénovation des façades de la Mairie a été lancée pour :

- Améliorer les performances environnementales,
- Mettre aux normes l'accessibilité pour tous,
- Insonoriser le bâtiment,
- Offrir aux Gargeois un Hôtel de Ville agréable et moderne.

La rénovation s'illustre principalement par le remplacement des menuiseries et la végétalisation de la façade.

Les travaux ont débuté en juin 2018 et seront achevés à la fin du 1er semestre 2019.

3. Présentation des projets et de l'actualité du quartier

- **Gestion Urbaine de Proximité (Allô Tavaux / Diagnostic en marchant) :**

La Ville est soucieuse du cadre de vie de ses habitants. C'est pourquoi, la Gestion Urbaine de Proximité a été intégrée aux C.C.Q. afin de présenter en direct le travail accompli quotidiennement par les agents de la Ville sur le terrain.
En lien direct avec la Police Municipale et les bailleurs sociaux, les agents de la GUP sont un intermédiaire privilégié pour les habitants afin de constater et remédier aux différentes difficultés rencontrées (ex : ramassage des ordures ménagères, passage des encombrants, éclairage public, opération de dératisation, lien avec les chefs de secteur etc…).

- **Actualité Immobilière 3F :**

Des travaux sont régulièrement en cours sur le patrimoine I3F, notamment pour la réfection et le remplacement de 3 aires de jeux sur le quartier (av. de la Divisions Leclerc : City Stade).

Un projet de réhabilitation technique est prévu (6 bâtiments / 6 cages d'escalier).

Des campagnes de dératisation et d'élagage sont régulièrement organisés.

4. Tour de table / Questions diverses

DOLÉANCES	DÉTAILS	RÉPONSE DONNÉE PAR LES SERVICES
Regroupement de jeunes côté Viollet Le Duc	Dispersion rapide. Dégradations dans les halls des résidences.	Présence commune avec la Police Municipale et la Police de Sécurité du Quotidien (PSQ). Intervention régulière menée avec la Police Nationale. Le travail est aussi fait en lien avec les bailleurs (ex : résiliation des contrats des habitants délinquants).
Tas d'ordures Angle rue des Aubépines Rue des Sycomores	Problème de dépôt d'ordures.	Travail de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) réalisé communément avec le SIGIDURS. A noter qu'une collecte a été supprimée depuis janvier 2019. Un point sera fait sur la situation avec la société de collecte pour les améliorations à envisager. **⇨ GUP : pour suivi**
Rats	Présence de rats.	3 traitements sont réalisés par an alors que l'obligation légale n'est que d'un seul traitement par an. 1er traitement de l'année : fait en mars. Très souvent, les campagnes de dératisation sont faites communément entre la Ville et les bailleurs afin d'avoir des résultats plus efficaces.

DOLÉANCES	DÉTAILS	RÉPONSE DONNÉE PAR LES SERVICES
Poubelles mises au bout du square Viollet Le Duc	Du n°8 au n°20, les poubelles sont sorties le matin. Dépôt sauvage le long de l'av. de la Commune de Paris.	Le relais sera effectué avec les services de la Ville pour éviter la récurrence de ces dépôts. ⇨ **GUP : pour suivi**
Pigeons	Habitants qui nourrissent les pigeons.	Affichage Syndic / Bailleurs / Communication. La Ville peut faire une communication en commun, comme pour la protection des animaux. ⇨ **GUP + Communication : pour suivi + action**
Fort de Stains	Incivilités / Déchets.	Moyen de sensibilisation nécessaire auprès des promeneurs. Proposition de communication par la mise en œuvre d'un acte citoyen de ramassage et de nettoyage du quartier. ⇨ **Pour suivi : M. ALUNGA (membre CCQ) / DDAH**

Remerciements adressés pour la présence de chacun.
Clôture du Conseil Consultatif de Quartier

*****